

**RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE  
ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION**

**LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN  
BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS  
ET ANIMATIONS MUSICALES...**

APPEL NATIONAL DE: **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME,  
ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÛS, MRAP**  
ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, **EDUCATION NATIONALE  
ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...**

INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT :  
**WWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG**

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président  
vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence  
pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son  
cortège de mesures réduisant les droits des citoyens :  
perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans  
contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans  
la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence  
s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000  
perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été  
lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement  
autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a  
son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez  
participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

**RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE  
ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION**

**LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN  
BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS  
ET ANIMATIONS MUSICALES...**

APPEL NATIONAL DE: **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME,  
ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÛS, MRAP**  
ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, **EDUCATION NATIONALE  
ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...**

INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT :  
**WWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG**

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président  
vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence  
pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son  
cortège de mesures réduisant les droits des citoyens :  
perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans  
contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans  
la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence  
s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000  
perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été  
lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement  
autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a  
son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez  
participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

**RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE  
ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION**

**LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN  
BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS  
ET ANIMATIONS MUSICALES...**

APPEL NATIONAL DE: **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME,  
ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÛS, MRAP**  
ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, **EDUCATION NATIONALE  
ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...**

INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT :  
**WWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG**

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président  
vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence  
pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son  
cortège de mesures réduisant les droits des citoyens :  
perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans  
contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans  
la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence  
s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000  
perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été  
lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement  
autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a  
son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez  
participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

**RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE  
ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION**

**LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN  
BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS  
ET ANIMATIONS MUSICALES...**

APPEL NATIONAL DE: **LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME,  
ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÛS, MRAP**  
ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, **EDUCATION NATIONALE  
ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...**

INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT :  
**WWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG**

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président  
vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence  
pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son  
cortège de mesures réduisant les droits des citoyens :  
perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans  
contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans  
la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence  
s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000  
perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été  
lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement  
autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a  
son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez  
participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63